

L'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation



Le don et le bénévolat chez les aînés

David Lasby
Paul Bakker

Conclusions de l'Enquête canadienne sur le
don, le bénévolat et la participation

Imagine  Canada


VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
CANADA

www.donetbenevolat.ca

INTRODUCTION

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) mesure le soutien que les Canadiens apportent à leur collectivité, en portant une attention particulière à leur contribution en temps et en argent aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif. Ce rapport utilise les données de l'ECDBP de 2004 pour analyser les rôles, motivations et contributions des aînés. L'information contenue dans ce rapport a pour objectif d'aider les organismes bénévoles et sans but lucratif à mieux comprendre les comportements des aînés en matière de don et de bénévolat.

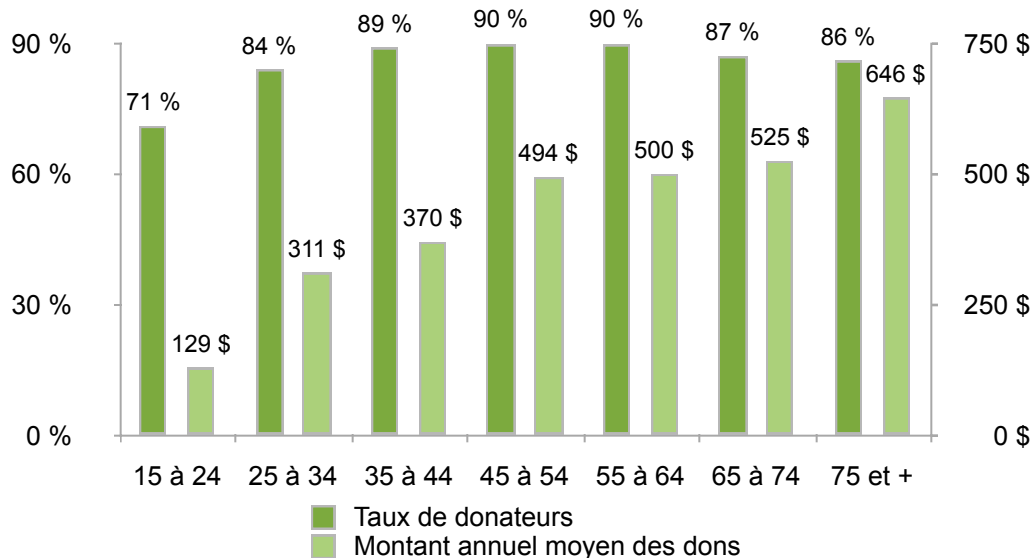
Pour les besoins de ce rapport, le terme aînés définit les Canadiens âgés de 65 ans et plus. La plupart des données dans ce rapport comparent les habitudes des aînés et des jeunes Canadiens. Cependant, lorsque pertinentes, certaines données souligneront la différence entre les aînés âgés 65 à 74 ans et les aînés âgés de 75 ans et plus.

PRINCIPALES CONCLUSIONS : DONNÉES DE BIENFAISANCE

- En moyenne, les aînés donnent davantage que les jeunes Canadiens (572 \$ contre 369 \$). Ensemble, ils sont responsables de près du quart (22 %) du montant total des dons, même s'ils constituent seulement 15 % de la population.
- Au cours d'une année, les aînés versent plus de dons que les jeunes Canadiens (5,1 contre 4,1). Ils sont également plus susceptibles de faire un don à quasi toutes les catégories d'organismes.
- Les aînés sont plus susceptibles que les jeunes donateurs de prévoir à l'avance le montant de leurs dons ainsi que l'organisme à qui ils vont consentir le don. Ils sont également plus susceptibles de consentir un don aux mêmes organismes, année après année.
- Les aînés sont plus susceptibles que les jeunes donateurs d'être motivés par leurs obligations ou convictions religieuses. Ils sont également plus susceptibles de ne pas donner davantage parce qu'ils sont satisfaits du montant déjà donné, parce qu'ils donnent de l'argent directement aux personnes et parce qu'ils questionnent l'utilisation de l'argent.

DONNÉES DE BIENFAISANCE

Les aînés sont aussi susceptibles que la plupart des Canadiens de consentir un don, mais donnent davantage. Ils étaient seulement un peu moins susceptibles que les Canadiens âgés de 45 à 64 ans de consentir un don, lequel groupe était le plus susceptible de consentir un don. Quarante-sept pour cent des Canadiens âgés de 65 à 74 ans et 86 % des Canadiens âgés de 75 ans et plus ont consenti un don en 2004, contre 90 % des Canadiens âgés de 45 à 64 ans (Graphique 1). Cependant, les montants versés étaient plus grands – une

Graphique 1 : Pourcentage des donateurs et de la valeur moyenne annuelle des dons par groupe d'âge, 2004

moyenne de 525 \$ par année chez les Canadiens âgés de 65 à 74 ans et de 646 \$ chez les Canadiens âgés de 75 ans et plus, contre 500 \$ ou moins chez les jeunes donateurs.

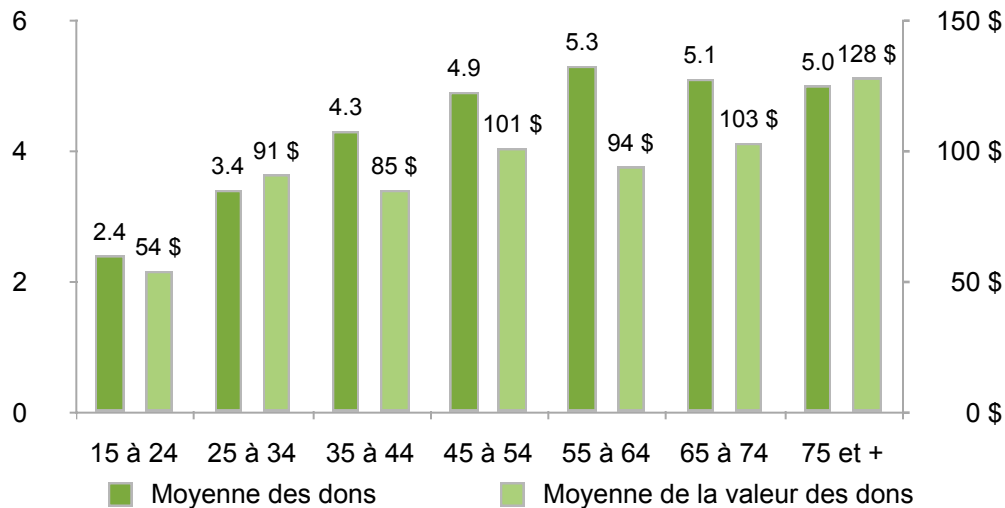
Bien que les aînés soient un peu moins susceptibles que les jeunes Canadiens de consentir un don, leurs dons représentent plus que la valeur totale des dons. À titre d'exemple, bien que les aînés âgés de 65 à 74 ans représentent seulement 9 % de la population canadienne, ils ont contribué 12 % de la valeur totale de tous les dons (Tableau 1). De la même façon, les aînés âgés de 75 ans et plus représentent seulement 6 % de la population, mais ont contribué 10 % de la valeur totale de tous les dons.

Tableau 1 : Pourcentage de la population et de la valeur totale annuelle des dons par groupe d'âge, 2004

	% Population	% Valeur totale des dons
15 à 24	17	4
25 à 34	17	13
35 à 44	20	19
45 à 54	19	24
55 à 64	13	17
65 à 74	9	12
75 et +	6	10

Dons individuels

La plupart des Canadiens consentent plus d'un don au cours d'une année. Par comparaison avec les nombreux donateurs plus jeunes, les aînés versent plus de dons et leur montant est plus élevé. Les aînés âgés de 65 à 74 ans ont consenti une moyenne de 5,1 dons individuels d'une valeur de 103 \$ chacun, alors que les aînés âgés de 75 ans et plus ont consenti une moyenne de 5 dons d'une valeur de 128 \$ chacun (Graphique 2). Seuls les aînés âgés

Graphique 2 : Moyenne des dons et de leur valeur par groupe d'âge, 2004

de 55 à 64 ans ont consenti plus de dons individuels (5,3), même si le montant de ces dons était inférieur (94 \$).

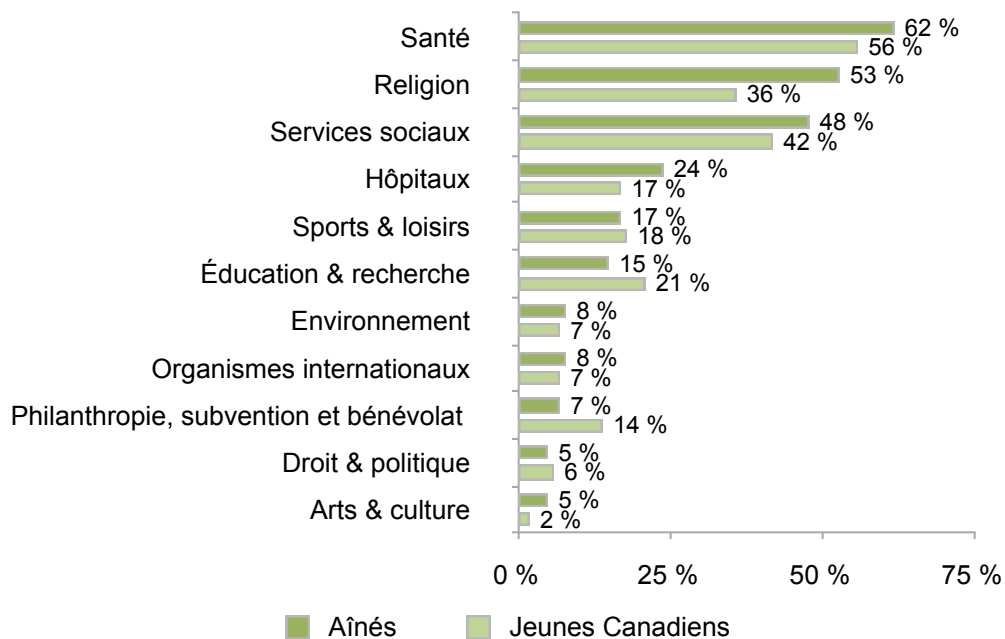
Types d'organismes soutenus par les aînés

Dans l'ensemble, les aînés et les jeunes Canadiens sont plus susceptibles de soutenir les mêmes types d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif. En effet, les deux groupes étaient les plus susceptibles de consentir un don aux organismes de soins de santé, religieux et de services sociaux. Près des deux tiers des aînés (62 %) ont consenti un don aux organismes de soins de santé, 53 % aux organismes religieux et 48 % aux organismes de services sociaux.

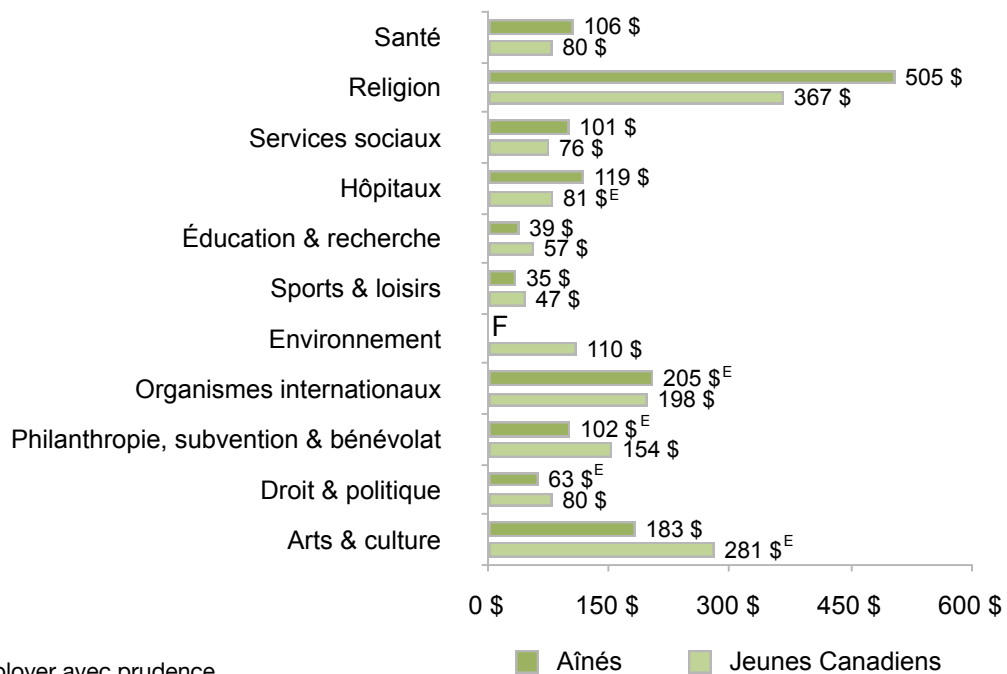
Fidèles à leurs habitudes de don, les aînés sont plus susceptibles que les jeunes Canadiens de consentir un don à presque tous les types d'organismes, notamment les organismes religieux (53 % contre 36 % des jeunes Canadiens) et de soins de santé (62 % contre 56 %) (Graphique 3). Cependant, ils étaient nettement moins susceptibles de consentir un don aux organismes de promotion du bénévolat et de financement des organismes (7 % contre 14 % des jeunes Canadiens) et d'éducation et de recherche (15 % contre 21 % des jeunes Canadiens).

Les aînés et les jeunes versent les plus grands montants aux mêmes types d'organismes. À titre d'exemple, les deux groupes ont versé la plus grande part de leurs contributions aux organismes religieux, internationaux, d'arts et de culture. En chiffres absolus, les aînés ont donné davantage à de nombreux organismes que les jeunes donateurs, plus particulièrement aux organismes religieux (505 \$ contre 367 \$), de soins de santé (106 \$ contre 80 \$), de services sociaux (101 \$ contre 76 \$) et aux hôpitaux (119 \$ contre 81 \$^E) (Graphique 4). Réciproquement, ils ont versé moins d'argent aux organismes d'arts et de culture (183 \$ contre 281 \$^E pour les jeunes donateurs) et de promotion du bénévolat et de financement des organismes (102 \$^E contre 154 \$), entre autres choses.

Graphique 3 : Pourcentage des aînés et des jeunes Canadiens qui consentent un don selon le type d'organismes, 2004



Graphique 4 : Moyenne des dons des aînés et des jeunes Canadiens selon la catégorie d'organismes, 2004



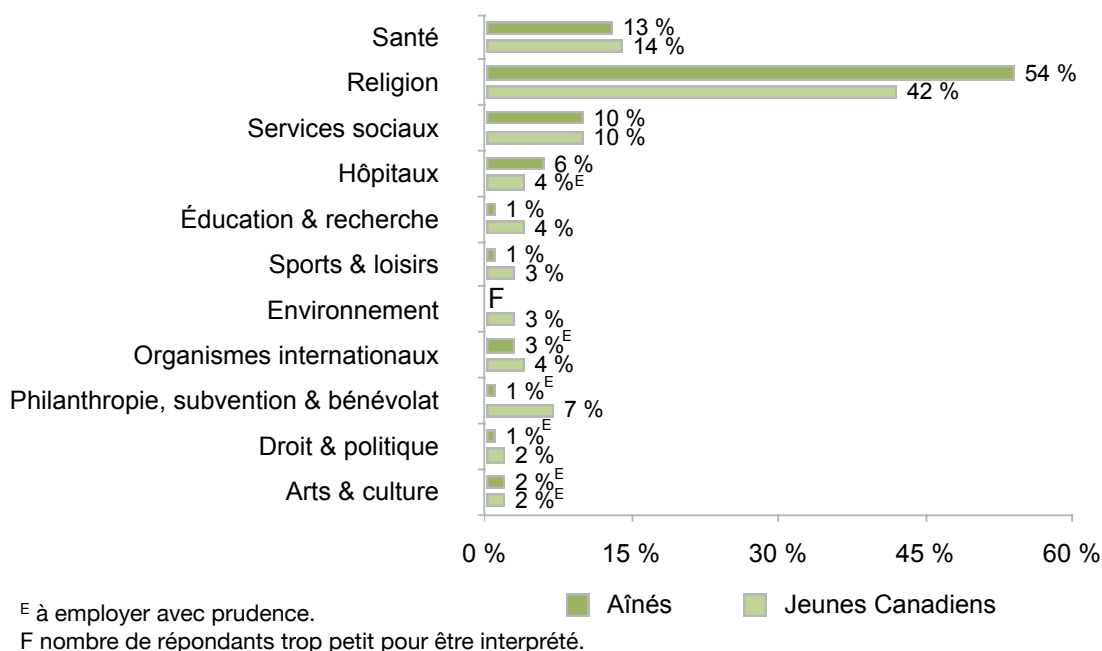
^E à employer avec prudence.

F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

Les aînés et les jeunes Canadiens adoptent des habitudes similaires de dons. À titre d'exemple, les deux groupes ont versé la plus grande partie de leurs dons à des organismes

religieux, bien que les aînés aient donné davantage que les jeunes (54 % de la valeur totale de leurs dons contre 42 % pour les jeunes) (Graphique 5). Les deux groupes ont versé le même pourcentage de la valeur totale de leurs dons à divers organismes, notamment les organismes de soins de santé, de services sociaux et d'environnement. Cependant, les aînés ont versé un plus petit pourcentage aux organismes responsables de la promotion du bénévolat et du financement des organismes (1 %^E des aînés contre 7 % des jeunes) d'éducation et de recherche (1 % contre 4 %), et des sports et loisirs (1 % contre 3 %).

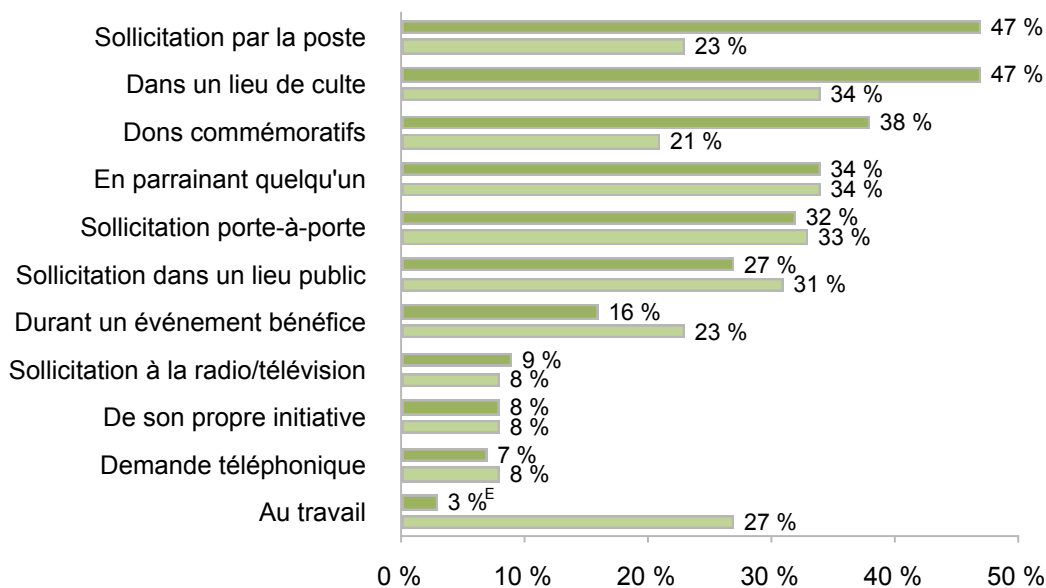
Graphique 5 : Pourcentage de la valeur totale des dons versés par les aînés et les jeunes Canadiens selon la catégorie d'organismes, 2004



Les modalités des dons des aînés

Les aînés ne réagissent pas de la même façon que les jeunes Canadiens aux méthodes de sollicitation. En effet, les aînés étaient beaucoup plus susceptibles de faire un don d'argent dans les lieux de culte (47 % des aînés contre 34 % des jeunes Canadiens), à la suite d'une sollicitation postale (47 % contre 23 % des jeunes Canadiens), à la mémoire d'une personne (38 % contre 21 %) (Graphique 6). Réciproquement, ils étaient moins susceptibles que les jeunes Canadiens de faire un don d'argent au travail (3 %^E contre 27 %) ou lors d'un événement bénéfique (16 % contre 23 %).

Graphique 6 : Pourcentage des aînés et des jeunes Canadiens qui consentent un don en réponse aux méthodes de sollicitation, 2004

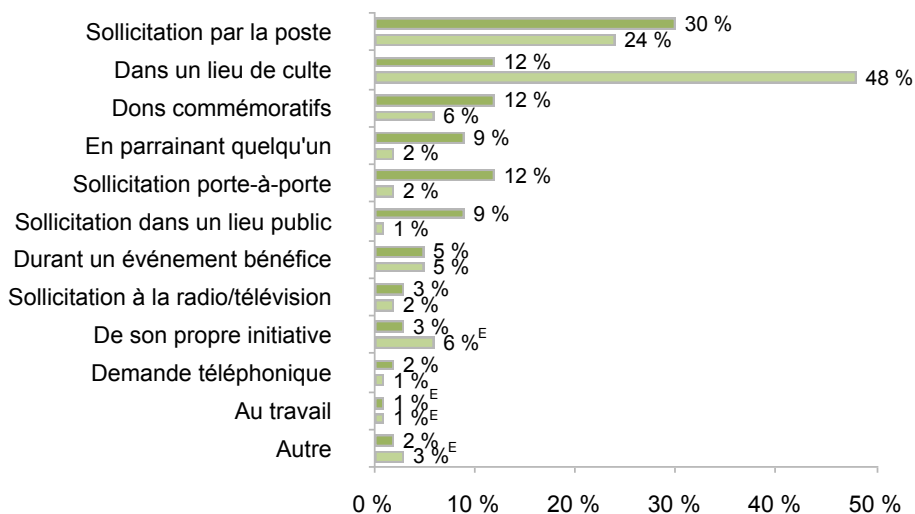


^E à employer avec prudence.

■ Aînés ■ Jeunes Canadiens

Bien que les aînés aient eu recours à de nombreuses méthodes pour faire un don d'argent, seules deux méthodes ont pesé pour près des trois quarts de l'argent versé. Près de la moitié (48 %) a été versé dans les lieux de culte, et 24 % à la suite d'une sollicitation postale (Graphique 7). Toutes les autres méthodes représentent un plus petit pourcentage de la valeur totale des dons.

Graphique 7 : Pourcentage des dons et de la valeur totale des dons selon les méthodes de sollicitation, 2004.



^E à employer avec prudence.

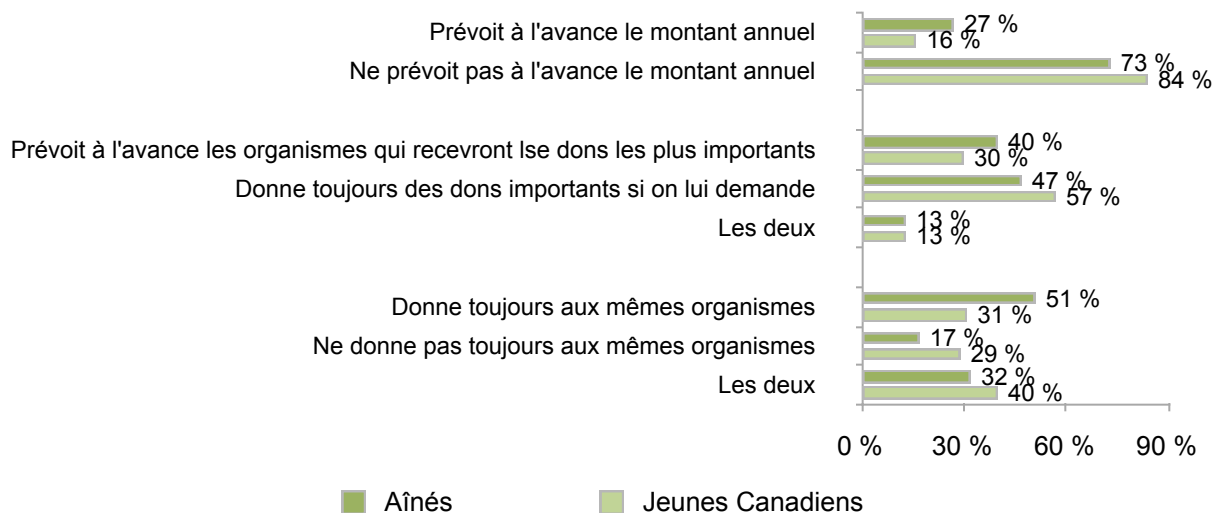
■ % des dons ■ % de la valeur totale des dons

Quoique certaines méthodes de dons soient relativement communes, elles ne représentent pas un grand pourcentage de l'argent versé. À titre d'exemple, bien que les aînés aient versé 9 % de leurs dons en magasinant dans un centre commercial ou dans la rue, ces dons ne représentent que 1 % de la valeur totale de leurs dons. De la même façon, les aînés ont versé 12 % de leurs dons à la suite d'une sollicitation porte-à-porte, mais n'ont contribué que 2 % de la valeur totale de leurs dons de cette façon. Réciproquement, les aînés qui ont pris contact avec un organisme de leur propre initiative ont donné davantage par comparaison avec le nombre de dons versés de cette façon (3 % des dons représentant 6 %^E de la valeur totale des dons).

Les décisions en matière de dons

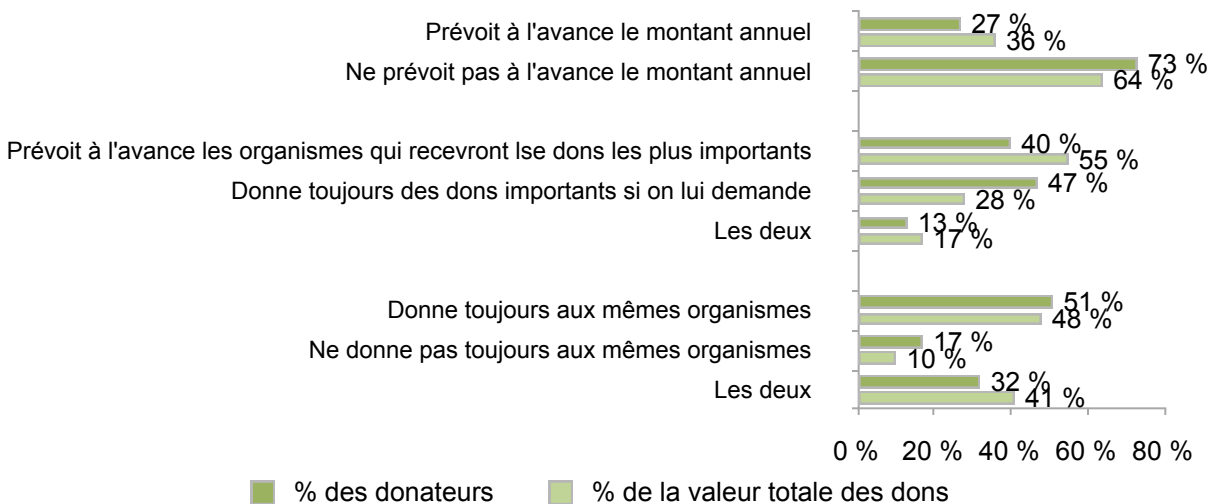
Les aînés sont plus susceptibles que les jeunes Canadiens de prévoir à l'avance les dons de bienfaisance et de consentir ces dons aux mêmes organismes, année après année. En effet, les aînés étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils prévoyaient à l'avance le montant total qu'ils allaient donner aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif au cours d'une année (27 % des aînés contre 16 % des jeunes Canadiens) (Graphique 8). De la même façon, ils étaient plus susceptibles de dire qu'ils prévoyaient à l'avance les organismes à qui ils allaient consentir leurs dons (40 % contre 30 % des jeunes donateurs) et qu'ils donnaient toujours aux mêmes organismes (51 % contre 31 %).

Graphique 8 : Pourcentage des aînés et des jeunes Canadiens qui consentent un don selon la décision, 2004.



Les donateurs qui prévoient leurs dons à l'avance sont importants puisqu'ils donnent plus, ce qui les rend davantage intéressants aux yeux des organismes. À titre d'exemple, les 27 % des aînés qui ont prévu à l'avance le montant qu'ils allaient verser au cours de l'année représentaient 36 % de la valeur totale des dons des aînés (Graphique 9). De la même façon, les 40 % des aînés qui ont prévu à l'avance les organismes qu'ils allaient soutenir représentaient 55 % de la valeur totale des dons des aînés.

Graphique 9 : Pourcentage des aînés qui consentent un don et de la valeur totale annuelle des dons selon la décision, 2004

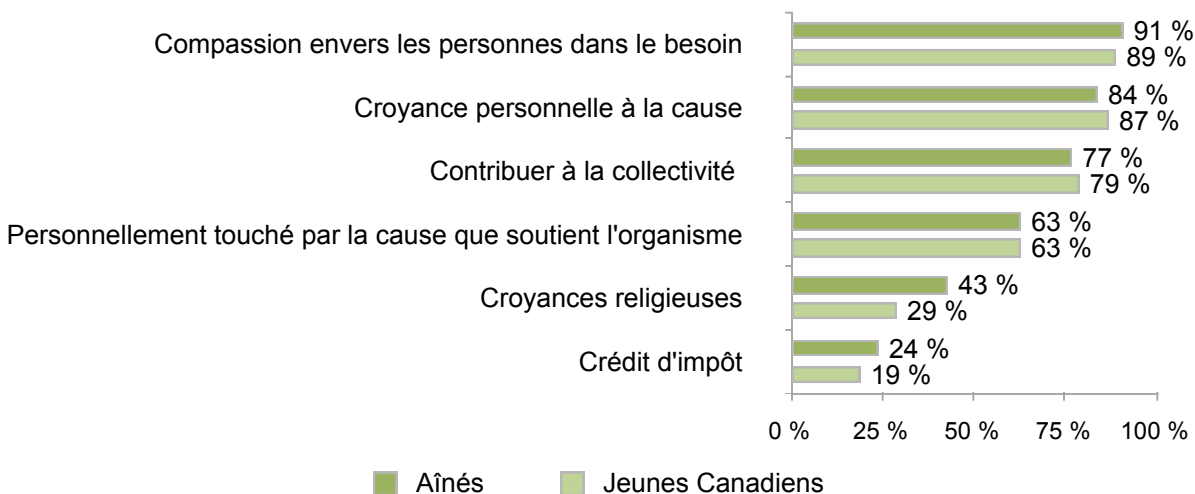


Les donateurs qui soutiennent les mêmes organismes année après année donnent également davantage. Parmi l'ensemble des Canadiens, les 34 % des donateurs qui ont soutenu les mêmes organismes année après année représentaient 41 % de la valeur totale de tous les dons. Cependant, chez les aînés, les données varient quelque peu : les 51 % des aînés qui ont soutenu les mêmes organismes représentaient seulement 48 % de la valeur totale des dons. Toujours chez les aînés, ce sont les 32 % de ceux-ci qui ont donné à divers organismes qui étaient plus importants (représentant 41 % de la valeur totale des dons).

Les motivations des aînés

Les aînés et les jeunes donnent pour les mêmes raisons. Cependant, ils étaient nettement plus susceptibles de dire qu'ils donnaient pour satisfaire à des obligations religieuses ou par conviction religieuse (43 % des aînés contre 29 % des jeunes) et un peu plus susceptibles de

Graphique 10 : Motifs des aînés et des jeunes pour consentir un don d'argent, 2004

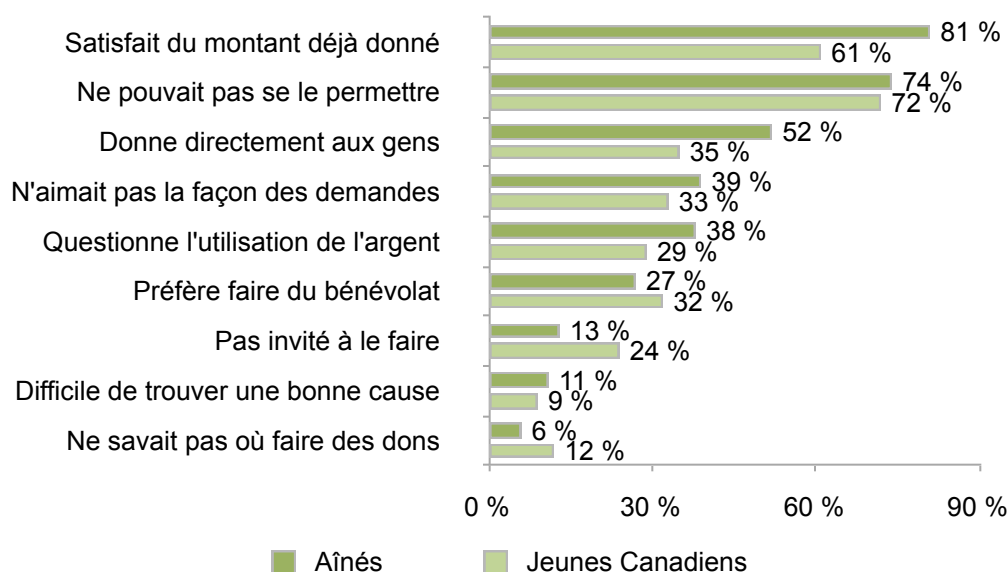


consentir un don parce qu'ils recevraient un crédit d'impôt (24 % contre 19 % des jeunes donateurs) (Graphique 10).

Les obstacles des aînés pour donner plus

Les aînés sont plus susceptibles que les jeunes donateurs d'énumérer la plupart des obstacles qui les empêchent de donner plus. Les aînés ont été étonnamment plus susceptibles que les jeunes donateurs de dire qu'ils n'ont pas donné plus parce qu'ils avaient déjà donné suffisamment (81 % des aînés contre 61 % des jeunes) (Graphique 11). Ils étaient également beaucoup plus susceptibles d'admettre qu'ils n'avaient pas donné davantage parce qu'ils avaient donné directement aux gens (52 % contre 35 % des jeunes donateurs).

Graphique 11 : Motifs qui empêchent les aînés et les jeunes à donner davantage, 2004.



Les aînés sont également plus susceptibles que les jeunes de manifester une insatisfaction relativement aux méthodes de sollicitation des organismes et aux façons dont ils utilisaient l'argent. En effet, ils étaient plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas donné davantage parce qu'ils n'avaient pas aimé les méthodes de sollicitation des organismes (39 % contre 33 % des jeunes donateurs) et parce qu'ils questionnaient l'utilisation de l'argent par ces organismes (38 % contre 29 %). C'est peut-être pourquoi les aînés étaient un peu plus susceptibles de dire avoir de la difficulté à identifier une bonne cause (11 % contre 9 %) alors qu'au même moment ils étaient moins susceptibles que les jeunes donateurs de dire qu'ils n'avaient pas donné davantage parce qu'ils ne savaient pas où faire des dons (6 % contre 12 %) ou parce qu'ils n'avaient pas été invités à le faire (13 % contre 24 %).

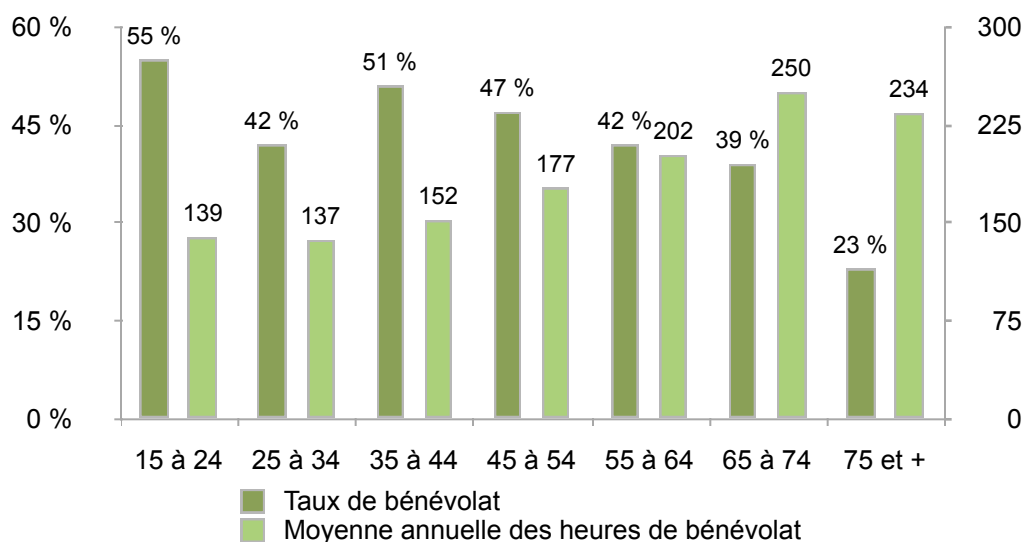
PRINCIPALES CONCLUSIONS : BÉNÉVOLAT

- Les aînés sont moins susceptibles que les jeunes Canadiens de faire du bénévolat, même si ceux qui font du bénévolat y consacrent plus d'heure.
- Les aînés consacrent plus d'heures que les jeunes aux organismes religieux, de soins de santé, d'arts et de culture et aux hôpitaux, et consacrent moins de temps aux organismes d'éducation et de recherche.
- Les aînés semblent consacrer plus de temps à siéger à des comités ou à des conseils d'administration et à exécuter du travail de bureau, et consacrent moins de temps aux rôles d'entraîneur, d'arbitre, d'enseignant ou de mentor.
- Par comparaison avec les jeunes bénévoles, les aînés sont davantage susceptibles d'être motivés par leurs croyances religieuses et le désir d'élargir leur réseau social. Ils sont toutefois moins motivés par les occasions d'emploi et le désir de découvrir leurs talents et aptitudes.

BÉNÉVOLAT

Les aînés sont moins susceptibles que les jeunes Canadiens de faire du bénévolat, même s'ils font don de la majorité des heures consacrées. Les possibilités de bénévolat sont plus élevées chez les Canadiens âgés de 15 à 24 ans (55 % font du bénévolat), diminuent chez les 25 à 34 ans (42 %), remontent chez les gens âgés de 35 à 44 ans (51 %), et diminuent graduellement encore une fois en fonction de l'âge (Graphique 12). Seuls un peu plus du tiers (39 %) des aînés âgés de 65 à 74 ans ont fait du bénévolat, tout comme le quart des aînés âgés de 75 ans et plus (23 %). Relativement aux heures de bénévolat consacrées, les aînés âgés de 65 et 74 ans ont consacré le plus grand nombre d'heures (250 annuellement), alors que les aînés âgés de 75 ans et plus ont consacré un peu moins d'heure (234).

Graphique 12 : Pourcentage de la population qui fait du bénévolat et moyenne annuelle des heures consacrées par groupe d'âge, 2004



Bien que les aînés âgés de 65 à 74 ans soient moins susceptibles que les jeunes Canadiens de faire du bénévolat, ils y consacrent une plus grande part des heures. En effet, les aînés âgés de 65 à 74 ans représentent 9 % de la population, mais ont contribué 12 % du nombre total des heures (Tableau 2). Cependant, les aînés âgés de 75 ans et plus ont contribué un peu moins d'heure (6 % de la population contre 4 % des heures).

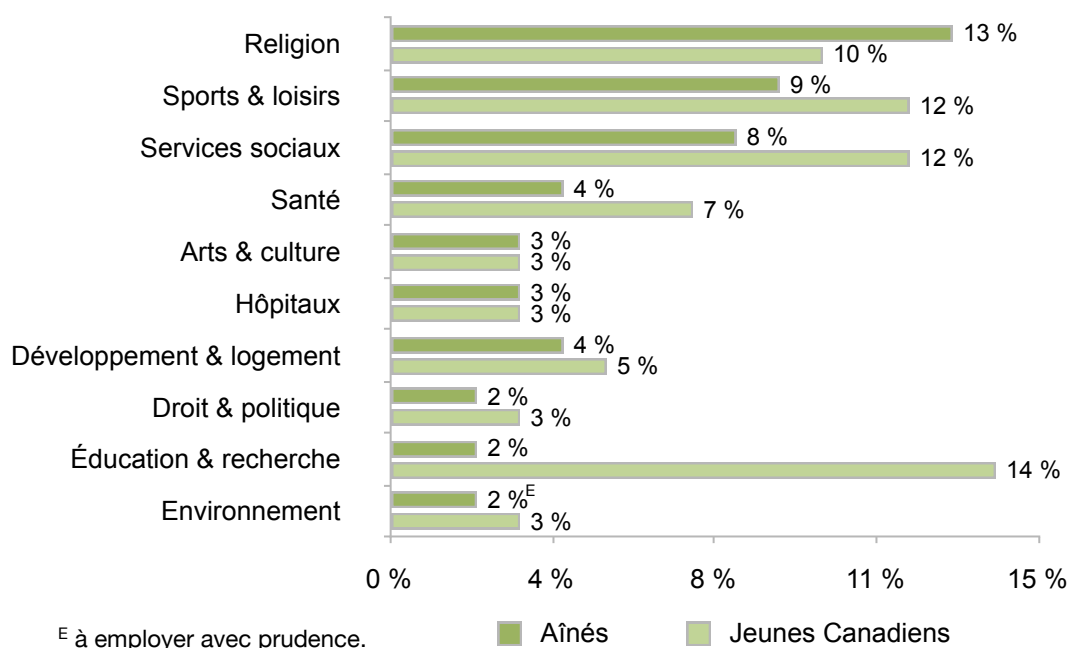
Tableau 2 : Pourcentage de la population et du nombre total des heures consacrées au bénévolat par groupe d'âge au Canada, 2004

	% Population	% des heures
15 à 24	17 %	17 %
25 à 34	17 %	13 %
35 à 44	20 %	20 %
45 à 54	19 %	20 %
55 à 64	13 %	15 %
65 à 74	9 %	12 %
75 et +	6 %	4 %

Les organismes où les aînés font du bénévolat

Les aînés étaient plus susceptibles de faire du bénévolat pour les organismes religieux (13 %), de sports et de loisirs (9 %) et de services sociaux (8 %) (Graphique 13). Ils étaient toutefois moins susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes de droit et de politique, d'éducation et de recherche et des organismes environnementaux (2 % ont fait du bénévolat pour chaque catégorie d'organismes).

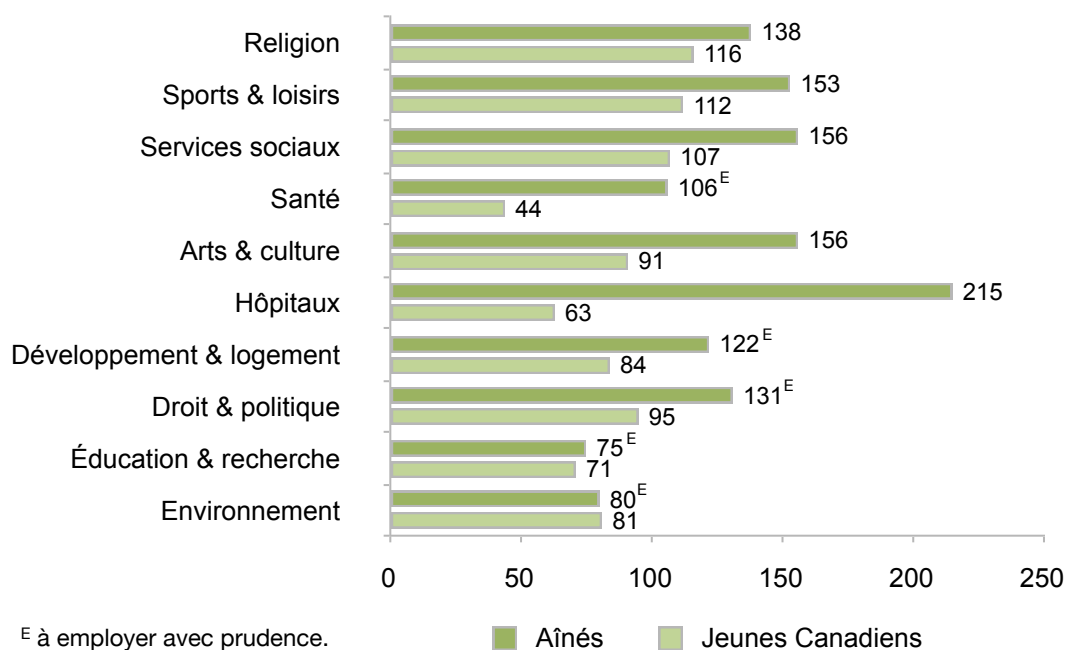
Graphique 13 : Pourcentage des aînés et des jeunes Canadiens qui font du bénévolat selon la catégorie d'organismes, 2004



Cependant, les aînés sont moins susceptibles que les jeunes Canadiens de faire du bénévolat pour la plupart des organismes. À titre d'exemple, les aînés étaient beaucoup moins susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes d'éducation et de recherche (2 % des aînés contre 14 % des jeunes Canadiens) et un peu moins susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes de services sociaux (8 % des aînés contre 12 % des jeunes Canadiens) et de soins de santé (4 % contre 7 %). La seule exception à ces habitudes de bénévolat touche les organismes religieux (13 % des aînés ont fait du bénévolat pour des organismes religieux contre 10 % des jeunes Canadiens).

Bien qu'ils soient moins susceptibles de faire du bénévolat pour la plupart des organismes, les aînés qui font du bénévolat y consacrent plus d'heures que les jeunes. La différence entre les aînés et les jeunes était peut-être plus évidente dans les hôpitaux (les aînés ont consacré une moyenne de 215 heures annuellement contre 63 heures chez les jeunes) et les organismes de soins de santé (106^E heures contre 44 heures chez les jeunes) (Graphique 14). Bien qu'ils étaient moins susceptibles de faire du bénévolat pour des organismes d'éducation et de recherche, la différence entre la moyenne d'heure consacrées par les aînés et la moyenne d'heure consacrées par les jeunes dans ce secteur est beaucoup moins prononcée (75^E heures par les aînés et 71 heures par les jeunes).

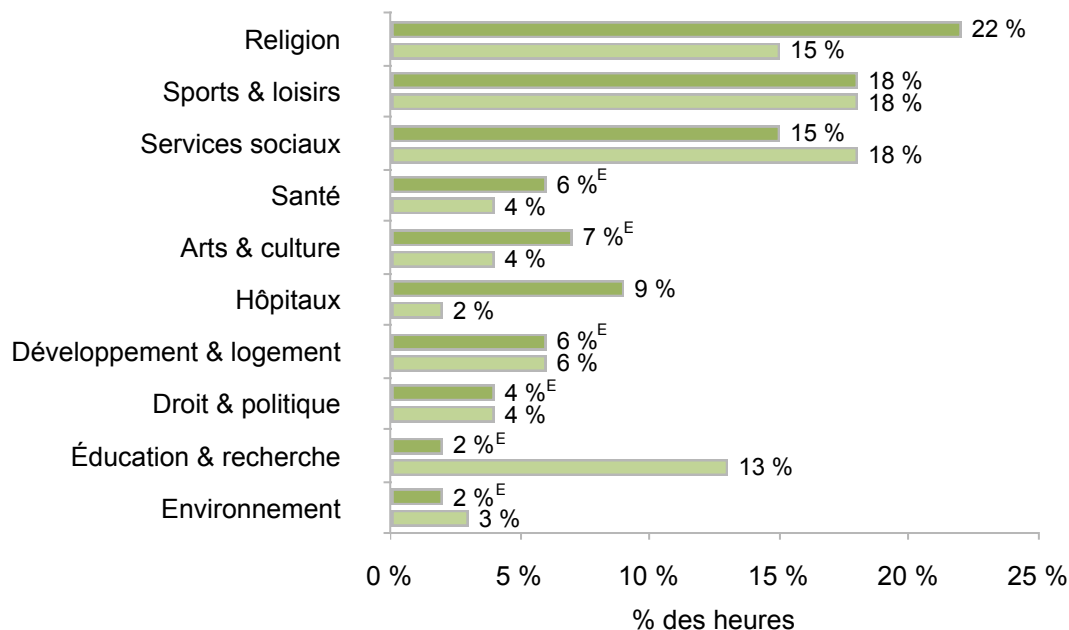
Graphique 14 : Moyenne des heures consacrées par les aînés et les jeunes Canadiens selon la catégorie d'organismes, 2004



Les aînés consacrent leurs heures de bénévolat différemment des jeunes. En effet, les aînés ont consacré la plupart de la valeur totale des heures aux organismes religieux (22 % de la valeur totale des heures contre 15 % de la valeur totale des heures chez les jeunes), aux hôpitaux (9 % contre 2 %), d'arts et de culture (7 %^E contre 4 %), et de soins de santé (6 %^E contre 4 %) (Graphique 15). Réciproquement, ils ont consacré un pourcentage beaucoup

moins élevé de la valeur totale de leurs heures aux organismes d'éducation et de recherche (2 %^E contre 13 %).

Graphique 15 : Pourcentage des heures annuelles de bénévolat des aînés et des jeunes Canadiens selon la catégorie d'organismes en 2004



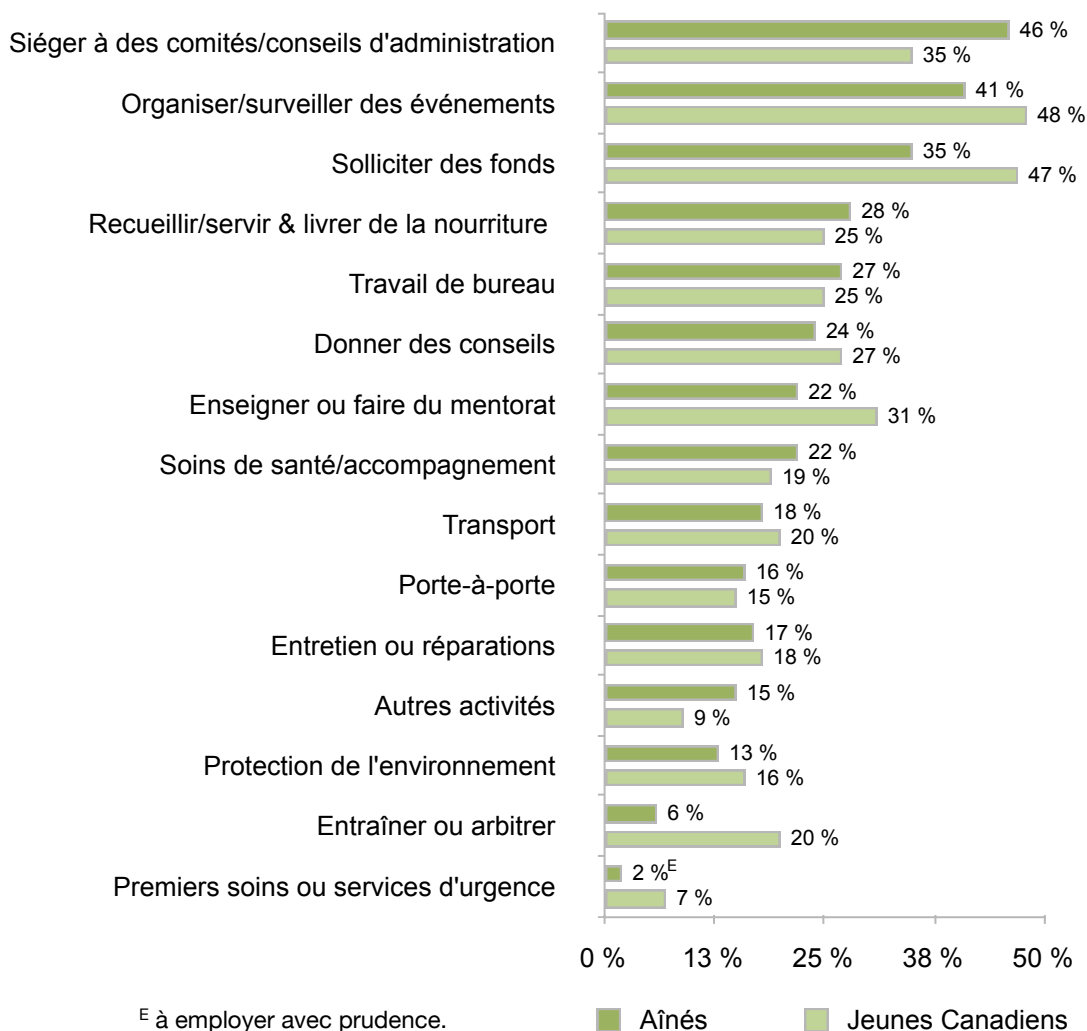
^E à employer avec prudence.

■ Aînés ■ Jeunes Canadiens

Le travail des bénévoles aînés

Les aînés participent aux mêmes types d'activités que les jeunes. Cependant, ils ont été plus susceptibles de siéger à des comités et à des conseils d'administration (46 % contre 35 % des jeunes), de donner des soins de santé et d'accompagnement (22 % contre 19 %), de recueillir ou de servir de la nourriture (28 % contre 25 %), de faire du travail de bureau ou administratif (27 % contre 25 %) (Graphique 16). Réciproquement, les aînés étaient moins susceptibles de d'entraîner et d'arbitrer (6 % contre 20 %), de solliciter des fonds (35 % contre 47 %), et d'enseigner et de faire du mentorat (22 % contre 31 %).

Graphique 16 : Pourcentage des aînés et des jeunes Canadiens qui prennent part à différentes activités de bénévolat, 2004



Les aînés ont consacré la plus grande part de leurs heures de bénévolat à siéger à des comités ou à des conseils d'administration (une moyenne de 17 % des heures totales), à organiser ou à surveiller des événements (13 %) et à solliciter des fonds (13 %) (Graphique 17). Réciproquement, ils ont consacré très peu de temps à entraîner et à arbitrer (1 %^E) ou à prendre part à des activités de protection de l'environnement (2 %^E).

Graphique 17 : Pourcentage des heures de bénévolat des aînés et des jeunes consacrées aux principaux organismes par activité de bénévolat, 2004



^E à employer avec prudence.

F nombre de répondants trop petit pour être interprété.

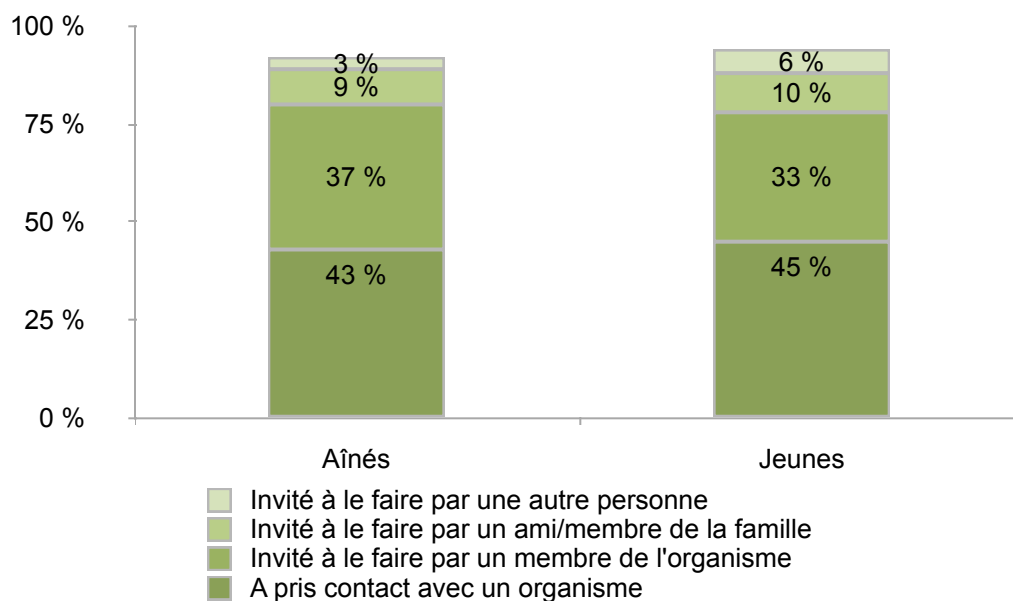
Les aînés et les jeunes consacrent leurs heures de bénévolat de manière différente. En effet, les aînés ont consacré plus de temps à siéger à des comités ou à des conseils d'administration (une moyenne de 17 % des heures totales contre 11 % pour les jeunes bénévoles), à donner des soins de santé ou de soutien (7 % contre 4 %), à recueillir des fonds, à servir et à livrer de la nourriture et d'autres biens (9 % contre 6 %), et à faire du travail de bureau (9 % contre 6 %). Réciproquement, ils ont consacré moins de temps à enseigner et à faire du mentorat (11 % contre 6 %) et à entraîner et à arbitrer (8 % contre 1 %^E).

Les motivations des aînés à devenir bénévoles

L'ECDBP sonde auprès des bénévoles les motivations qui les poussent à s'impliquer auprès des organismes pour lesquels ils consacrent la plupart de leurs heures de bénévolat.

Seulement un peu plus des deux cinquièmes (43 %) des aînés ont dit qu'ils avaient pris contact avec l'organisme de leur propre initiative, alors que près de la moitié (49 %) ont dit qu'ils avaient été invités à le faire (Graphique 18). Par comparaison avec les jeunes, les aînés étaient un peu plus susceptibles d'avoir été invités par un membre de l'organisme (37 % contre 33 % des jeunes bénévoles).

Graphique 18 : Méthodes d'incitation au bénévolat auprès des aînés et des jeunes, 2004



Les motivations des bénévoles aînés

Les aînés qui font du bénévolat sont plus susceptibles que les jeunes d'être motivés par des convictions religieuses et sociales et moins susceptibles d'être motivés par les occasions d'emploi ou pour découvrir leurs aptitudes et talents. Les aînés étaient plus susceptibles que les jeunes de faire du bénévolat pour satisfaire à des obligations religieuses ou par conviction religieuse (35 % des aînés contre 20 % des jeunes bénévoles), pour élargir leur réseau personnel et rencontrer des gens (58 % contre 46 %), ou parce qu'un ami faisait du bénévolat (49 % contre 43 %) (Graphique 19). Réciproquement, les aînés étaient moins susceptibles de faire du bénévolat pour améliorer leurs possibilités d'emploi (4 %^E contre 24 %) ou découvrir leurs aptitudes et talents (43 % contre 49 %).

Graphique 19 : Motifs des aînés et des jeunes pour faire du bénévolat, 2004



Les obstacles au bénévolat des aînés

Les aînés étaient plus susceptibles de déclarer qu'ils ne faisaient pas de bénévolat parce qu'ils avaient des problèmes de santé ou physiques (60 % des aînés qui n'ont pas fait de bénévolat ont évoqué cet obstacle) (Graphique 20). Environ la moitié des aînés a dit préférer donner de l'argent plutôt que du temps (53 %) ou ne pas pouvoir prendre des engagements à long terme (52 %). Un nombre relativement petit d'aînés ont dit qu'ils ne savaient pas comment participer (10 %) ou étaient insatisfaits d'une expérience précédente (6 %).

Graphique 20 : Motifs des aînés et des jeunes pour ne pas faire du bénévolat, 2004



Les aînés et les jeunes Canadiens citent des obstacles très différents. En effet, les aînés étaient beaucoup plus susceptibles que les jeunes Canadiens de citer leurs problèmes de santé pour ne pas faire du bénévolat (60 % contre 18 % des jeunes Canadiens). Ils étaient également plus susceptibles de dire qu'ils avaient déjà consacré suffisamment de temps (26 % contre 13 %) ou donné de l'argent plutôt que du temps (53 % contre 48 %).

Réciproquement, les aînés étaient beaucoup moins susceptibles de dire qu'ils n'avaient pas de temps à consacrer au bénévolat (32 % contre 74 %), qu'ils n'avaient pas été invités à le faire (23 % contre 43 %), et qu'ils ne savaient pas comment participer (10 % contre 24 %).

Remerciements

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Photo en page couverture fournie par Sudbury Ukranian Seniors' Centre. Cette image est sous licence Paternité - Pas d'utilisation commerciale 2.0 Générique de Creative Commons.

À propos d'Imagine Canada

Imagine Canada est un organisme de bienfaisance national qui examine et renforce les organismes à but non lucratif du Canada. Nous renforçons la voix collective du secteur, jouons le rôle de forum et de lieu de rencontre et créons un milieu dans lequel les organismes contribuent à consolider les collectives.

Imagine Canada

2 rue Carlton, bureau 600
Toronto, ON
M5G 1T6
Tél.: (416) 597-2293
Sans frais:
1-800-263-1178

Imagine Canada Ottawa

1705 - 130, rue Albert
Ottawa, ON
K1P 5G4
Tél.: (613) 238-7555
Sans frais: 1-800-263-1178

Imagine Canada Calgary

1800 - 855, rue 2ème SO
La tour Est, Bankers Hall
Calgary, AB
T2P 2S5
Sans frais:
1-800-263-1178

Merci de consulter <www.imaginecanada.ca> pour obtenir de plus amples renseignements sur Imagine Canada.

Pour plus de renseignements sur les résultats de l'Enquête canadienne sur le dons, le bénévolat et la participation, visitez notre site web à <www.donethenevolat.ca>.

©2010, Imagine Canada

Sauf avis contraire, la licence d'utilisation de ces ressources est une licence Paternité Pas d'utilisation commerciale Pas de modification 2.5 Canada de Creative Commons. Prière de prendre contact avec le propriétaire du droit.



ISBN 978-1-55401-394-4